

204^{ème} Assemblée générale de la SVSN

20 mars 2023 à 18H30 – Auditoire Narbel du Palais de Rumine

Procès-verbal

0. Accueil

Le président, Julien Leuthold, ouvre cette assemblée générale (AG) 2023 à 18H30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il annonce le déroulement de la soirée selon le programme suivant :

- I. 18H30-20h45 : Partie administrative selon l'ordre du jour statutaire dans l'auditoire Narbel.
- II. Dès 21h : Apéro dans la Salle du Sénat du Palais de Rumine.

Le président mentionne que c'est la secrétaire de la SVSN, Madame Carole Blomjous, qui va prendre le PV de cette AG. Les membres présents sont au nombre de 16. Sont également présents Monsieur Guy Marchand, vérificateur des comptes, et la secrétaire. Un certain nombre de personnes se sont excusées : Emilie Hanus, Françoise Mundler, Caroline Reymond, Aurélie Berthet et Mélanie Annen.

1. Approbation de l'ordre du jour

Le président passe en revue l'Ordre du jour statutaire (annexe 1). Aucune proposition individuelle n'a été transmise au secrétariat. Le Président annonce que d'autres variantes seront proposées au point 6 de l'ordre du jour. Le président demande à l'assemblée générale de voter son acceptation. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale

Le président demande à l'Assemblée générale de voter l'acceptation du procès-verbal de l'AG du 23 mars 2022 (annexe 2). Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, avec remerciements à la secrétaire.

3. Rapport du président sur l'activité de la SVSN en 2022

Le président commence son rapport (annexe 3) en faisant part des modifications de l'état des membres comme cela est prévu par les statuts.

Le président souhaite la bienvenue aux 9 nouveaux membres: N.Levy, S. Michlig Gonzalez, Y. Revaz, J.-M.Fallot, L. Pfefferlé, A. Puoti, A.-S. Ruedin, J.-M. Falciola, N. Menetrey.

Nous avons 2 nouveaux membres parrainés : A. Ruedin et N. Bedaz ce qui fait 3 membres parrainés au 31.12.2022.

Le président annonce le décès d'un 1 membre : Monsieur Patrick De Rham qui était membre à vie et qui a régulièrement soutenu notre société par ses dons.

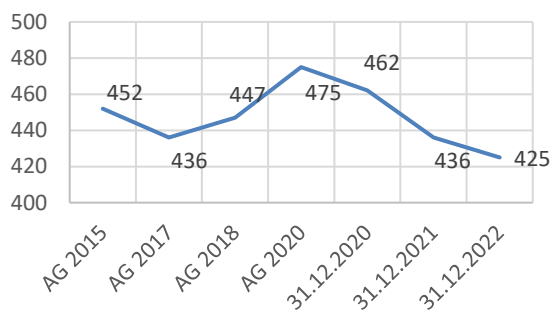
Nous prononçons 1 radiation suite à des retours de courrier adressés à M. Gugg.

Le nombre de démissions s'élève à 20 et concernent les personnes suivantes: P. Joye, J. Meier, M. Scholl, A.Trottet, R.-M. Hofer, M. Tomic, M. Jaccard, M.-W. Stauffacher, S. Sabesan, C. Du Pasquier, C. Blanc, W. Merinat, A. et D. Monachon, F. et J.-P. Duboux, Ph. Dutoit, C. et H. Henry, T. Jenkins, P.Matthey-des-Bornels, V. Brunner.

Le bilan au 31 décembre 2022 est donc le suivant :

	AG 2017	AG 2018	AG 2019	AG 2020	31.12.20	31.12.2021	31.12.2022
Adhésions	28	25	24	62	1	20	9
Démissions	17	16	11	29	13	22	20
Décès	4	5	2	5	2	8	1
Radiations	0	4	0	0	0	16	1
Total	436	436	447	475	462	436	425

Evolution de l'état des membres



Le président revient ensuite brièvement sur le programme riche d'activités proposées. Cette année nous avons continué à proposer nos conférences en mode hybride, à l'auditoire Narbel du Palais de Rumine et online.

Date	Intitulé	Intervenant(s)
01.22	Visite géologique du Palais de Rumine et Visite de l'exposition « Froid »	Dr Gilles Borel
16.02	A la recherche de vie dans l'Univers	Dr Antoine Pommerol
30.03	Simplement complexe- Atelier mathématique	Dr Hugo Parlier
06.04	Infrastructure du forage géothermique de Lavey-les-Bains	Jean-Marc Lavanchy et Jean-François Pilet
16.05	Speed dating scientifique	Vincent Sonnay, Anouk Athanasiades, Alexandra Delacrétaz, Yohann Thenaisie, Joy-Anne Salomon, Mathias Vust
21.05	STEP de Penthaz – Activité Duo micropolluant	Jean-Pascal Golay, Nicolas Raemy et Dr. Cécile Plagellat
19.06	Activité Junior – Orpaillage dans l'Aubonne	Patrick Jan
22.09	Conservation du Sabot de Vénus en Suisse : Un voyage entre recherche fondamentale et pratique. Prix SVSN 2022	Olivia Rusconi,
08.10	Sortie de l'UVSS - Découverte du Parc naturel du Jorat (biodiversité et suivi scientifique)	GHAL – CVB – COL – SVE
13.10	Visite de laboratoires - microanalyses.	Dr Alexandra Demers-Roberge, Dr Martin Robyr, Dr Olivier Reubi, Dr Anne-Sophie Bouvier, Dr Alexey Ulianov
02.11	Conférence académique : Des étoiles à l'océan.	Dr Thierry Jean-Louis Couvrosier
11.11	Qaqortoq : Géologues lausannois au Groenland dans les années 1960	Dr Robin Marchant et Joan Ayrton
24.12	Bulletin n°101	

En 2022, la SVSN a remis ses traditionnels Prix SVSN qui récompensent des travaux scientifiques (travail de maturité, par exemple) réalisés par un-e chercheur-e âgé-e de moins de 21 ans, amateur-e indépendant-e ou élève d'une école vaudoise de degré non universitaire. Le premier prix a été remis à Messieurs Adrien BARMAZ, Adrien MARTELLI et Simon PIGUET pour leur travail *Simulation informatique d'un trébuchet en JavaScript*. Enfin, les travaux de Mesdames Margot Fessler et Mariapia Chindamo Ayrom, de Madame Xulia Maillot et de Madame Karine Delacrétaz ont reçu un prix d'encouragement. Le président remercie encore chaleureusement tous les membres du jury du Prix SVSN pour leur travail.

Le président relève que, en 2022, la SVSN a publié le volume 101 de son Bulletin. Le président remercie les rédacteurs Sarah Schmid, Sacha Zahnd, Robin Séchaud ainsi que les responsables de la mise en page Mathias Vust et Marine Berdoz pour leur travail. Ce volume riche de 192 pages propose des articles avec un éditorial, 7 articles originaux, 4 articles du Prix SVSN, 1 article rétro, 1 recension, 1 rapport d'activité.

On notera encore que dorénavant nous n'avons plus d'embargo sur la mise en ligne de nos publications sur E-Periodica.

En cette année la SVSN sa continuer son investissement à pouvoir proposer des activités via d'autres réseaux. Ceci notamment en proposant des conférences hybrides (Online et en présentiel). L'enregistrement de ces conférences est toujours publié sur notre chaîne Youtube, ce qui permet à tout un chacun de re-visionner les enregistrements ultérieurement. La SVSN est dorénavant également active sur LinkedIn. Nous avons pu toucher un bassin de population plus large et nous notons une participation active des membres Online. Tous ces médias nous permettent par ailleurs d'archiver nos activités.

La présentation de ce rapport ne fait l'objet d'aucune question.

4. Rapport de la Commission de gestion

La Commission de Gestion s'est réunie le 1^{er} mars 2023 en présence de MM. Jean-Luc Epard (Président de la CoGest), Aline Dépraz, Jérôme Pellet, Marc-Henri Derron ainsi que de Julien Leuthold, Président de la SVSN. Daniel Cherix était excusé. La commission de gestion insiste sur l'importance du partenariat avec la SAV et sur la nécessité de continuer l'impression des Bulletins pour les membres et partenaires en Suisse. Ils émettent également un préavis de prudence lors des négociations avec la BCU et les autorités quant à la légitimité de notre local. Jean-Luc Epard, président de la commission de gestion, lit le rapport de cette dernière (annexe 4).

Ce compte rendu soulève une question de Marc Ruchti quant à la pérennité de la convention de 1899 et quant à la légitimité de la SVSN d'occuper des locaux au sein du bâtiment de la Riponne. J.-L. Epard explique qu'il existe un flou quant à cette question. L'Etat ayant en son temps déclaré que cette convention était invalide, qu'ils avaient demandé un avis de Droit. Cet Avis de Droit n'a jamais été présenté à la SVSN sous prétexte que l'Etat l'avait payé et qu'ils ne nous le montreraient pas. Les discussions se sont arrêtées là et nous sommes toujours au Palais. Notre présence est donc fragile et est continuellement attaquée depuis 30 ans. Les partenariats avec les institutions du musée sont très importants et encouragées.

L'Assemblée générale approuve le rapport de la Commission de gestion à l'unanimité. Le président remercie les membres de la Commission de Gestion pour leur soutien.

5. Rapports de la trésorière et de la Commission de vérification des comptes

La trésorière de la SVSN, Nadia Bruyndonckx, se charge de la présentation des pertes et profits de l'exercice 2022 (annexe 5a) et du bilan (annexe 5b). La trésorière donne quelques indications sur des éléments spécifiques:

Pertes et profits (annexe 5a)

Une augmentation des profits (Profits 2022: 83'169.64 CHF, Budgété: 77'235.00CHF) et une baisse des pertes (Charges 2022: 81'822.17 CHF, Budgété: 86'161.46 CHF) par rapport au budget. Dans son compte-rendu, la trésorière revient en particulier sur les points suivants:

Bénéfice en 2022

3600 : Cotisations en baisse car nous avons moins de membres.

3700 à 3710 : Sponsors, les recherches de fonds ont été fructueuses.

3880 : GBUV les fonds ont rapporté plus que les projections faites au vu de la situation internationale.

6950 : Raiffeisen les fonds ont rapporté plus que les projections faites au vu de la situation internationale.

Dépenses en 2022

5000 : Rééquilibrage du salaire.

6810 – 6813 Moins de bulletins, moins d'impressions et moins d'envois à l'étranger.

6831 : Conférence académique.

6830 : Plus de conférences proposées en 2022.

Globalement, l'année 2022 se solde sur un **bénéfice de 1'347.47 CHF**, avec plus de produits et moins de charges que budgétés.

Aucune remarque n'est soulevée.

Bilan (annexe 5b)

En 2022 nous avons perdu 212'174,54 CHF sur le capital de la SVSN. Le fond GBUV-Compte 1400 ainsi que le fond Narbel-Compte 1410 ont perdu de la valeur. On enregistre donc une perte de 13% sur le capital de la SVSN.

En 2022, le capital de la SVSN passe à 1'451'107,79 CHF.

Aucune remarque n'est soulevée.

Vérificateurs des comptes (annexe 5c)

L'exercice comptable 2022 de la SVSN a fait l'objet d'une vérification réalisée par Messieurs Clément Michoud, Vincent Sonnay et Guy Marchand en date du 27 février 2023, en présence de de la trésorière Madame Nadia Bruyndonckx et de la secrétaire Madame Carole Blomjous. La comptable, Mme Chantal Chevalier, est restée joignable par téléphone pour répondre aux questions. Monsieur Marchand et Monsieur Vincent Sonnay sont présents ce soir et ce dernier lit le rapport établi par les vérificateurs des comptes.

L'exercice se boucle avec la somme des bilans à 1'451'107,79 CHF. L'exercice se clôture avec un bénéfice de CHF 1347.47 CHF.

Les comptes 2022 et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité, avec 14 votes pour et 2 abstentions. L'Assemblée Générale donne décharge aux membres du Bureau, à la trésorière ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

Le Président remercie les vérificateurs et la trésorière Nadia Bruyndonckx pour leur travail.

6. Action auprès de la Raiffeisen (annexe 6)

6.1 Présentation

La SVSN a **deux Fonds**. **L'un placé à la GBUV** – Gestion des Biens Universitaires Vaudois, géré par la BCV. Les fonds de la GBUV ont progressivement opéré une transition vers des fonds durables, débuté il y a plusieurs années maintenant (l'organisme Ethos est garant de la durabilité des Fonds à la BCV). Une charte est signée en ce sens par les membres. Cela a eu pour conséquence une diminution nette des dividendes.

L'autre, **le Fond Narbel, hérité en 2011, est géré par la Raiffeisen**. Le Fond Narbel est un héritage dont les placements n'ont jamais été modifiés depuis leur acquisition. C'est un Fond dont la valeur lors de l'héritage se montait à 100'000CHF. Il est placé essentiellement sous forme d'actions à la Raiffeisen et

deux Fonds Futura qui sont des Fonds « durables ». Actuellement ces fonds ne sont pas gérés de façon active. A noter que la Raiffeisen a longtemps été un partenaire fidèle (depuis plus de 20 ans) mais elle a cessé son soutien financier en 2023.

Patrimoine	Unités	Valeur au 31.12.2022	Modification depuis l'achat	Modification en 2022	Total
Nestlé (actions)	812	86'997 CHF	+105.45%	-9.91%, -9'549 CHF	106'090 CHF
Novartis (actions)	140	11'702 CHF	+67.81%	+6.55%, 719 CHF	
Swiss Re (actions)	65	5'621 CHF	+45.47%	-14.12%, -924 CHF	
Alcon (actions)	28	1'769 CHF	+93.30%	-8.77%, -170 CHF	
Fonds stratégiques Futura (stratégie Equilibre)	175	19'250 CHF	-5.3%	-14.41%, -3241 CHF	19'250 CHF
Fonds de placement Futura (obligations)	270	25'465 CHF	-15.97%	-11.5%, -3323 CHF	25'465 CHF
				TOTAL	150'805 CHF

La situation présentée ci-dessus, tributaire de la situation internationale fait que nous avons terminé l'année 2022 avec un capital de 150'805 CHF dans le Fond Narbel. Nous avons donc depuis 11 ans eu, malgré la période récente chahutée, augmenté le capital en 11 ans de 50'000CHF.

Lors de l'AG 2022, le Bureau a été mandaté pour qu'il cherche une solution plus durable aux actions Raiffeisen actuelles et qu'il revienne avec une proposition de mouvement du capital. Une modification de ce **Fonds vers des financements plus durables** aurait un effet positif sur l'image de la SVSN et notre environnement naturel et social. Il aurait certainement un impact négatif sur nos revenus. Il s'agit donc d'un choix politique. C'est en ce sens que les différentes propositions sont présentées.

La trésorière présente 3 possibilités :

- a. Gestion active des fonds à la Raiffeisen.
- b. Gestion des fonds à la Banque Alternative Suisse (BAS).
- c. Ajouter ces Fonds à ceux de la GBUV.

A. Gestion active à la Raiffeisen :

Parmi les diverses propositions de gestion des Fonds de la Raiffeisen, le Bureau s'est orienté vers trois solutions durables présentées ci-dessous.

- **Obligation de caisse** : taux d'intérêt fixe garanti, durée fixe.
- **Mandat gestion Futura impact (2022)**: Placements internationaux et durables. Pour le fond Futura impact nous ne pouvons pas faire de projection de gain car il s'agit d'un fond lancé à

l'automne 2022. Il est cependant évident que de passer à des fonds plus durables engendrera un rendement moindre.

- **Mandat gestion Futura swissness (2018):** Placements sur des sociétés basées en Suisse, avec possibilité de sortir du fond rapidement (plus d'actions). Ce mandat de gestion est également durable, mais le rendement est un critère prioritaire sur la durabilité.

Toutes ces propositions de la Raiffeisen sont partagées en placement alternatifs, en actions, en obligations et en liquidités à différents pourcentages avec des placements à terme. Le Label Inrate assure la durabilité des investissements, en excluant l'alcool, la pornographie, le pétrole, l'armement, etc... . On espère que les frais de gestion soient compensés par le rendement. Actuellement ils se montent à 1300CHF/an, à peine plus que les frais actuels.

B. Ajouter le Fond Narbel au fonds déjà gérer par la GBUV

Il s'agit d'une alternative rassurante mais actuellement le climat international et national (nb. Disparition de la banque Crédit Suisse, rachetée/sauvée par UBS) pousserait à conserver des avoirs dans deux banques.

C. Présentation des possibilités à la Banques alternative Suisse (BAS)

Cette banque pose également des critères d'exclusion et finance des fonds durables. A la différence des autres banques, elle propose des actions et des obligations ayant un impact direct sur l'économie locale.

- Les **obligations** nous permettent de choisir le secteur d'encouragement (9 secteurs : Formation et culture, énergies renouvelables, santé et bien-être, agriculture durable, mobilité durable, coopération solidaire, inclusion sociale, modèle d'affaires durables, habitat ou espace de travail durable).
- Les **actions** permettent de financer des entreprises qui sont soit en transition vers la durabilité ou qui sont déjà durables.
- **Mandat de gestion Impacts Fonds (2016).** Fonds de placement avec effet positif direct sur les personnes et sur l'environnement. International, pas cotées en bourse avec un impact dans économie réelle. Des frais qui s'élèvent à 0.9%.

L'action de la BAS a 30 ans maintenant et son action à évoluer de 1000 CHF lors de sa création à 1700 CHF actuellement.

6.2 Recommandations des différents organes :

- **Le Bureau** ne donne pas de recommandation précise, mais il souhaite être déchargé de la responsabilité du choix.
- **Le Comité** propose de regrouper l'argent du Fonds Narbel dans un Fond de placement Futura Impact Dynamic, afin de saisir des opportunités de rendement, tout en attachant de l'importance aux retombées durables de nos placements. Ce Fonds de placement est constitué de 19% de placements alternatifs, 55% d'actions, 25% d'obligations et 1% de liquidités. D'autres solutions d'achat d'actions dans l'eau potable par exemple n'ont pas été retenues, les fonds étant à l'étranger.



- **La Commission de Gestion** propose de transférer l'argent du Fonds Narbel à la GBUV, et regrouper ainsi les Fonds. Cela aurait l'avantage de simplifier le processus.

6.3 Remarques et avis suite aux diverses propositions :

- Les banques garantissent 100'000 CHF de liquidité en cas de faillite. Cependant les placements ne participent pas à cette somme car il s'agit de d'argent se trouvant hors de la banque. Les fonds restent donc inchangés en cas de faillite de la banque (mais sont perdus en cas de faillite de l'entreprise où nous avons des actions).
- Tous les trois mois, la Raiffeisen fait parvenir un dossier avec les mouvements et les placements effectués.
- L'important n'est pas tant la fortune mais le rendement des actions.
- Les rendements des obligations sont les seuls qui soient garantis. Les rendements des actions ne peuvent pas être garantis.
- Bien que les montants déposés à la GBUV soient 10x plus élevés que ceux déposés à la Raiffeisen, ces derniers rapportent 20% de l'entier des dividendes.
- De manière générale et historiquement, qu'il s'agisse de fond durable ou non, les rendements de la SVSN à toujours tourné autour de 2 à 2.5% hors frais.

- Politiquement, la SVSN accepterait-elle de diminuer ses rendements pour des fonds plus durables ?
- JL Epard était trésorier à l'époque de l'héritage du Fond Narbel et le transfert de ce Fond à la GBUV avait été refusé à l'époque.
- Est-ce qu'il est si problématique d'avoir des actions Nestlé, Novartis, ...?
- Sur 400 membres seul 15 personnes sont présentes dans la salle et l'AG peine à faire un choix.
- Les votes suivants ne doivent pas enfermer la société dans une solution fermée mais il faudra confier au Bureau la possibilité d'analyser les possibilités et rendements.

6.4 Votations

Un premier vote est organisé concernant le maintien du status quo.

Vote 1: L'Assemblée Générale désire-t-elle conserver les fonds actuels à l'identique à la Raiffeisen ?

Favorable 4. Contre 8. Abstention 1.

Pour le second vote, pour savoir quel investissement choisir, il est possible aux membres d'indiquer plusieurs préférences.

Vote 2.A : Si les fonds restent à la Raiffeisen, l'Assemblée Générale désire-t-elle investir ?

Option 2a Raiffeisen fond obligation	2 favorables
Option 2b Futura impact - durabilité	6 favorables
Option 2c Futura Swissness	5 favorables

Vote 2.B: L'AG désire-t-elle un transfert du Fond Narbel vers la GBUV ?

5 favorables

Vote 2.C Transfert vers la banque alternative ?

Option 4a avec des obligations de caisse.	0 favorable
Option 4b action BAS	0 favorable
Option 4c mandat de gestions Impact Fonds (2016)	0 favorable

Cette proposition est donc rejetée.

A la demande d'un membre, un second tour de votations est proposé pour le vote 1.

Vote 1 – 2^{ème} tour : L'Assemblée Générale désire-t-elle conserver les fonds actuels à l'identique à la Raiffeisen ?

Option 1 rester à la Raiffeisen à l'identique 5 favorables

Option 2 Changer 7 favorables

Un second tour de votations est proposé pour le vote 2, sans l'option BAS. Les membres peuvent à nouveau voter plusieurs fois.

Vote 2 - 2^{ème} tour : Transfert des Fonds à la GBUV

Option 1 Raiffeisen Futura impact 4 favorables

Option 2 GBUV 5 favorables
3 abstentions

Le Bureau prend note que l'Assemblée Générale a un souhait de migrer vers des Fonds plus durables Futura Raiffeisen soit GBUV. Cependant, l'AG n'a pas de préférence nette. Le Bureau va poursuivre son étude et utiliser des historiques et projections. Si une solution lui semble adéquate, il pourra déplacer les Fonds. Sans quoi il se retournera à nouveau vers l'AG ultérieurement.

7. Maintien des Bulletins imprimés (annexe 7)

Point de situation :

Suite à l'AG 2022, le Bureau a rédigé un courrier à l'attention des échangistes internationaux. Sur les 193 lettres envoyées, 17 partenaires européens demandent de continuer à recevoir la version papier et 7 échangistes ont répondu négativement, les autres n'ont pas répondu. Au total nous avons 19 envois à l'étranger car nous envoyons le bulletin encore au Prix Nobel et à Elviesier. En plus de l'envoi de Bulletins à l'étranger, le Bulletin a été envoyé à 50 échangistes suisses, 392 membres et auteurs et 30 ouvrages sont en réserve au local de la SVSN. 3 échangistes Suisse ont spontanément demandé de cesser l'envoi du Bulletin suite à une modification de leur politique d'acquisition. Des économies ont ainsi pu être réalisées.

La plateforme E-Periodica, sur laquelle sont stockés les publications de la SVSN, accepte à présent qu'une version PDF du Bulletin lui soit envoyée, ce qui permettrait d'accélérer encore le processus de mise en ligne (actuellement, environ un mois est nécessaire à l'envoi, au scan et au traitement de la publication).

En 2022, les membres ont été invités à renoncer à recevoir le Bulletin papier. Très peu se sont manifestés, malgré un apparent désintérêt pour la version papier lors d'échanges informels. Le Bureau s'interroge sur le désir des membres de recevoir un Bulletin papier.

Le prix à l'impression augmente lorsque le nombre d'exemplaires diminue. Globalement, aucune économie financière significative n'est à escompter d'une diminution du nombre de Bulletins imprimés et envoyés en Suisse. Une lettre de vœux de fin d'année est envoyée avec le Bulletin, avec un appel aux dons. Une réduction du nombre d'impressions et d'envois représente surtout une diminution du papier.

La question se pose si une réduction du nombre d'impressions et d'envois aux membres et échangistes nationaux serait judicieuse.

Discussion :

Une discussion animée souligne le fait que la Commission de gestion est opposée à cette proposition (annexe 4). Elle entrerait en discussion le jour où la SCNAT ne subventionnera plus les publications. Il faudrait le cas échéant proposer nos Bulletins non pas sur E-Periodica mais sur une **plateforme en Open**

Access. Or il n’y a aucun impératif financier actuellement. De plus si on baisse le nombre d’impression, on augmente fortement le prix à l’exemplaire. D’autres sociétés ont stoppé les impressions, sans réaction négative des membres.

Impressions des publications (devis Cavin 2022+2023):

Quantité	Impressions (Prix unitaire)	Mise sous plis (Prix unitaire)	Envoi postal (envoi groupé)	Total (CHF)
50	141.0	8.5	220	8268
100	72.3	4.4	220	8478
150	49.1	3.0	220	8637
200	37.4	2.3	220	8786
250	30.5	1.9	220	8952
300	28.9	1.7	220	10081
350	22.5	1.5	220	9271
400	17.0	1.3	252	8131
450	15.4	1.1	283	8294

Quantité	Impressions (Prix unitaire)	Mise sous plis (Prix unitaire)	Envoi postal (envoi groupé)	Total (CHF)
50	52.7	8.5	220	3516
100	34.5	4.4	220	4410
150	28.5	3.0	220	5304
200	25.4	2.3	220	6197
250	23.6	1.9	220	7091
300	22.4	1.7	220	7984
350	21.5	1.5	220	8882

Figure 1: Deux devis de l’imprimerie Cavin, avec les prix correspondant à la reliure actuelle, et une deuxième offre avec une reliure thermolaquée, de très bonne qualité également. Des économies pourraient être réalisées suite à une réduction du nombre d’impressions à la condition de choisir la 2ème offre.

L’envoi du Bulletin justifie la cotisation. Il n’est pas impossible qu’ultérieurement la pression se fasse plus forte pour baisser voire arrêter l’impression des Bulletins, ou qu’une cotisation supplémentaire soit demandée pour la réception du Bulletin au format papier.

Recommandations :

Le Bureau, le Comité et la Commission de Gestion recommandent que les membres soient questionnés sur leur désir de recevoir le Bulletin en version imprimée. Les membres devraient activement demander à recevoir le Bulletin. Ceux qui y renoncent ou qui ne répondent pas après 1-2 rappels ne recevraient plus le Bulletin.

La recommandation de la rédaction suit l’avis exprimé précédemment. Dans le contexte écologique et économique actuel, mais aussi afin de suivre la tendance dans le milieu de la publication scientifique, il semble opportun de se tourner vers la solution numérique, tout en laissant l’opportunité à celles et ceux qui le souhaitent de conserver une version papier.

La question soumise au vote est la suivante :

L’Assemblée Générale accepte-t-elle que le Bureau contacte les membres et échangistes nationaux afin de les inviter à expressément demander la réception du Bulletin en version imprimée ? Les membres qui ne désireraient pas recevoir de Bulletin papier ou ne répondraient pas aux appels pourront toujours accéder aux publications online, sur la plateforme E-Periodica.

Favorable 4. Contre 3. Abstention 7.

Etant donné le taux d’abstention, cette question sera remise sur le tapis à l’ordre du jour de la prochaine AG. Avec une proposition éventuellement de proposer deux cotisations dont l’une avec Bulletin et l’autre sans Bulletin.

8. Fixation des cotisations

Selon les statuts, le montant des cotisations est voté chaque année par l'AG avant l'envoi de celles-ci (annexe 8). Malgré les comptes généralement déficitaires de la SVSN et une offre variée offrant davantage de flexibilité que par le passé, le Bureau et le Comité ont choisi de ne pas modifier le montant des cotisations, à savoir:

Catégories	Montant [CHF]
Membre ordinaire	60.-
Membre conjoint	30.-
Membre étudiant	30.-
Membre à vie	900.-
Membre corporatif	180.-
Membre à la retraite ayant plus de 25 ans de sociétariat (sur demande)	30.-

Le dernier changement de cotisation (50 à 60 CHF) remonte à 2004, soit il y a presque 20 ans.

L'Assemblée Générale valide-elle les montants des cotisations tels que proposés ?

L'Assemblée générale accepte les montants des cotisations à l'unanimité.

9. Adoption du budget 2023 p28

La trésorière présente le budget 2023 (annexe 9) et présente quelques comptes :

Gains :

3700 -3709 Sponsor à développer.

3709 Matériel audiovisuel afin de proposer des conférences en hybride meilleure qualité.

3880 Dividendes à la baisse, avec les crises actuelles.

3900 Subside du Canton – Il y a un nouveau directeur.

3910 Subside SCNAT varie selon les activités proposées.

Questions :

Aucune question n'est soulevée.

Pertes :

5000 Salaires réindexés.

5700 Charges sociales également.

6813 Emballage des bulletins.

6812 Mise en page du bulletin prime pour les rédacteurs.

6830 Plus d'activités.

Dépense de 100'000 CHF et un léger déficit dû à une baisse des dividendes reçus.

Globalement, nous budgétions un déficit de 3'129 CHF, en considérant l'indexation des salaires et la baisse des dividendes.

Questions :

Aucune question n'est soulevée.

Vote : L'Assemblée Générale accepte-elle le Budget 2023 (avec les éventuelles modifications communiquées) ?

Le budget est accepté à l'unanimité.

10. Rapports et élection des délégués

M. F. Felber, délégué à la SCNAT survole son rapport (annexe 10). Les réflexions se profilent notamment sur les publications, les objectifs et les publiques cibles, une procédure d'assurance qualité. Concernant les publications, le soutien de la plateforme SCNAT est subsidiaire: elle ne finance qu'à 50 % les frais de publications. Les Bulletins de la SVSN répondent aux critères de la SCNAT.

La Société fait partie intégrante de la SCNAT et la SCNAT apprécie nos moyens de communication et notre présence sur les réseaux.

La SVSN est en outre représentée au sein de la Commission cantonale pour la protection de la nature par les profs. Jean-Luc Epard et Daniel Cherix. En 2022, aucune réunion n'a eu lieu. Une réunion de la CCNP aura lieu vendredi 24 mars.

Il n'y a pas de question.

A ce stade, le président en profite pour remercier chaleureusement tous les membres des différents organes constitutifs de la SVSN pour leur investissement, qui est indispensable au bon fonctionnement de la SVSN.

11. Election des membres siégeant dans les différents organes

Le président rappelle que le **Bureau** est statutairement constitué d'un-e président-e, un-e vice-président-e et le/la trésorier-ère et de membres. Le mandat du Président est limité à 4 ans (2x2 ans). Le président entame donc sa dernière année.

Il annonce que de nombreux changements sont survenus au sein du Comité et du Bureau.

Membres du Bureau de la SVSN	Année d'élection	Remarques
Julien Leuthold	2020	Président SVSN
Nadia Bruyndonckx	2022	Trésorière
Aurélié Berthet	2021	
Anne-Sophie Chauvin	2021	Vice-présidente
Melanie Annen	2020	Sortante
Caroline Reymond	2021	

Melanie Annen quitte sa fonction au sein du Bureau de la SVSN. Guillaume Emarsi a occupé le dicastère de l'enseignement durant 3 ans et a donné sa démission au cours d'année. Clément Michoud (vérificateur des comptes) et Jérôme Pellet (Commission de gestion) arrivent également au terme de leur mandat. Caroline Schmitt quitte la représentation de l'ADAS et sera remplacée par Philipp Walch. Le président remercie chaleureusement chacune de ces personnes pour son investissement en faveur de la SVSN.

Le Président adresse ses remerciements aux membres du Bureau et du Comité pour leur investissement. Il présente la composition du **Comité de la SVSN**.

Afin d'occuper les postes à pourvoir, le président propose les candidats selon l'organigramme présenté en (annexe 11).



Membres du Comité de la SVSN	Dicastère
François Felber*	Botanique
Jeremy Luterbacher*	Chimie
Laura Vinckenbosch*	Mathématiques
Alain Kaufmann*	Méthodologie et histoire des sciences
Yves Martin*	Physique
Davis Giorgis*	Sciences de la Terre
Emilie Hanus*	Zoologie
<i>vacant</i>	Enseignement
Philipp Walch	Relations étudiants et doctorants-ADAS
Alain Reymond*	Sciences du vivant
Yves Revaz*	Astronomie
Jean-Marc Fallot*	Climatologie-Météorologie

* Collaborateurs scientifiques

Le Président demande si d'autres volontaires veulent rejoindre le Bureau. Personne ne se manifeste. Toute suggestion pour reprendre le dicastère *Enseignement* est la bienvenue et peut être communiquée au Secrétariat.

Emilie Hanus et Philipp Walch sont élus par acclamation.

La Commission de vérification des comptes, qui comprend trois membres dont un au moins change chaque année et dont les mandats sont limités à 3 ans comprenait pour le dernier exercice M. Clément Michoud, M. Vincent Sonnay et Guy Marchand. M. Clément Michoud étant arrivé au terme de son mandat, c'est M. Frank- William Golaz membre de la SVSN qui se propose pour lui succéder.

Marc Ruchti complétera les membres de **la commission de gestion**, en remplacement de Jérôme Pellet.

L'Assemblée élit tous les membres précités par acclamation.

12. Divers

Le président Julien Leuthold, conclut en annonçant les prochaines activités pour 2023 et en remerciant les sponsors: Etat de Vaud, SCNAT, Kontiki, Raiffeisen, Romande Energie, Imprimerie Carrara, les partenaires: UVSS, UNIL, Muséum cantonal, le Palais de Rumine, la Société Académique Vaudoise, et les communes de Lausanne, Lavey-Morcles, Penthaz et Aubonne qui nous ont accueillis. Des remerciements chaleureux sont faits aux personnes sortantes.

L'assemblée générale est levée à 22h00.
Un apéritif attend les participants au Sénat.

Annexes :

1. OJ
2. PV AG 2021
3. Rapport d'activité 2021 du président
4. Rapport commission de gestion SVSN 2021



- 5.a Comptabilité 2022 PP
- 5.b Comptabilité 2022 Bilan
- 5.c Rapport de la Commission de vérification des comptes sur l'exercice 2022
6. Préavis Actions Raiffeisen
7. Préavis Bulletins
8. Cotisations
9. Budget 2023
10. Rapport SCNAT_AG2022
11. Organigramme SVSN_AG2023

Le Président

La secrétaire

La trésorière